

→ **Un chèque** pour le règlement des droits d'inscription et de la sécurité sociale étudiante à l'ordre de « L'Agent Comptable de l'INU Champollion » ou **paiement par carte bleue. Important : pas de paiement en numéraire.**

Attention : pour le Campus de Castres, paiement uniquement par chèque.

→ Copie de l'**attestation d'affiliation à la sécurité sociale** étudiant, organisme LMDE ou VITTAVI

Ou : le justificatif de la personne qui couvre l'étudiant(e)

Ou : l'attestation de sécurité sociale « Salarié » et le contrat de travail du 01/09/2017 au 31/08/2018

(si 150 heures par trimestre ou 600 heures / an de travail) et vos **3 derniers bulletins de salaire.**

→ Copie obligatoire de l'**Attestation d'assurance responsabilité civile** ou celle de vos parents précisant votre nom et prénom et couvrant l'année universitaire du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 ou en cours de validité.

→ Pour les boursier(e)s de l'enseignement supérieur : l'intégralité de **vos avis conditionnel/définitif de bourse 2017/2018** (original + copie) émis par le **CROUS de Toulouse** OU copie de la demande du DSE OU tout autre document prouvant que la demande a bien été effectuée.

→ Pour les étudiant(e)s de STAPS, LP GDOSSL et SBP : **un certificat médical** de moins de 3 mois autorisant la pratique d'activités sportives.

Eventuellement, si vous êtes :

→ Sportif(ve) de haut niveau : attestation du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour 2017/2018.

→ Etudiant(e) handicapé(e) : votre carte d'invalidité.

→ Déjà inscrit(e) en parallèle dans un autre établissement : certificat d'inscription et justificatif du paiement éventuel de la sécurité sociale étudiante.

→ Etudiant(e) étranger(e) bénéficiant d'un visa étudiant : remettre la « fiche navette » délivrée par le Pôle Relations internationales de l'INU Champollion et copie de la carte d'identité et Passeport.

→ Boursier(e) du Gouvernement Français : copie de l'attestation de bourse 2017/2018.

→ Réfugié(e) politique ou apatride: titre de séjour statut réfugié politique ou demandeur d'asile.

→ Pupille de la Nation : joindre l'original de l'attestation de la D.D.A.S.S datant de moins de 3 mois.

Scolarité générale Campus d'Albi
Place de Verdun
81012 Albi Cedex 9
Tél : 05 63 48 91 43

guichet-unique@univ-jfc.fr

Scolarité générale Campus de Castres
Rue Firmin Oulès
81100 Castres
Tél : 05 63 51 24 01

isis@univ-jfc.fr

Scolarité générale Campus de Rodez
Avenue de l'Europe B.P. 3219
12032 Rodez Cedex 9
Tél : 05 65 73 36 50

contact-rodez@univ-jfc.fr